

La Sidra

DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

BEHAR

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Sur la montagne de Sinaï, D.ieu communique à Moché les lois de l'année chabbatique : toutes les septièmes années, tout travail sur la terre doit être interrompu et ses produits rendus accessibles à tous, hommes et animaux.

Sept cycles chabbatiques sont suivis d'une cinquantième année : l'année du Jubilé au cours de laquelle, tout travail de la terre cesse, tous les serviteurs liés par contrat sont libérés et tous les états ancestraux de la Terre Sainte, qui ont été vendus, reviennent à leurs propriétaires originels.

Behar contient également des lois supplémentaires concernant la vente de terres et les interdictions de fraude et d'usure.

La Paracha aborde la Mitsva du Yovel, le Jubilé. C'est une Mitsva que l'on peut mettre en parallèle avec le compte de l'Omer auquel nous procédons actuellement. Ce dernier comprend 49 jours, le cinquantième étant la fête de Chavouot. De même, c'est après un intervalle de 49 années qu'est déclaré le Yovel.

Dans la même portion, est également décrite la septième année, comme était l'année de la Chemita [la septième année où la terre est laissée en jachère].

Le passage commence par les mots : « quand tu entreras dans la terre... la terre observera un Chabbat pour D.ieu. » L'on aurait pu s'attendre à ce que le passage commence par le verset : « Six ans tu sèmeras ton champ et six ans tu tailleras ton vignoble », et soit suivi par le commandement de laisser au repos la septième année. Cependant, l'objectif du verset est de montrer que le Juif est au-dessus de l'ordre naturel, que le but de son travail devrait lui permettre de faire en sorte que la terre soit dans une position où elle « observera un Chabbat pour D.ieu. »

Ce qui précède est particulièrement pertinent par rapport aux parades des enfants [qui se tiendront en l'honneur de Lag baOmer]. Ces enfants doivent être éduqués dans la voie de la Torah.

Il est naturel que les parents s'interrogent : « comment vont-ils gagner leur subsistance ? » La Torah elle-même enseigne qu'un père se doit d'apprendre un métier à son fils. Pourtant, un Juif doit prendre conscience que ses revenus ne dépendent pas de sources naturelles.

Ce concept est évoqué plus loin dans la même Paracha. La Torah déclare : « Et si tu dis : 'que mangerons-nous la septième

Edito

Temps de lumière

Lag Baomer, ce grand rendez-vous que chacun attendait, arrive enfin. A l'entrée de la semaine prochaine, dès son premier jour, le 33^{ème} jour de cette période qui nous conduit jusqu'à Chavouot, au don de la Torah, va briller de tout son éclat. Dans toutes les communautés juives, on le célébrera avec grandeur et il chassera toute tristesse. C'est qu'il est le jour de Rabbi Chimon Bar Yo'haï, sa Hilloula, qu'il définit lui-même comme le jour de son union avec D.ieu et un temps de joie absolue pour toutes les générations.

Il s'agit donc là de vingt-quatre heures qui, d'une certaine manière, échappent au déroulement continu du temps. Elles sont comme une lumière qui naît sous nos yeux et grandit sans que rien ne puisse la restreindre ou gêner son expansion. Cette lumière est celle, à l'évidence, de Rabbi Chimon Bar Yo'haï et de sa sagesse qu'il transmet au monde par le Zohar et l'enseignement du sens profond de la Torah. Alors que c'est son essence qui apparaît ainsi dans toute sa puissance, l'idée prend aujourd'hui une actualité et une nécessité renouvelées.

Nos Sages déclarent : « On peut compter sur Rabbi Chimon en temps de difficulté. » Chacun ressent que nous traversons dans le monde entier une période où les certitudes semblent vaciller. Chacun est conscient que des attitudes et des mots que l'on croyait, avec quelque légitimité, relégués dans un passé de plus en plus lointain, refont leur apparition. Tout cela peut parfois créer une certaine désespérance : rien n'aurait donc changé ? Nous avons cru que les hommes évoluaient dans le bon sens, que nous avançons constamment vers un temps de lumière et voilà que l'obscurité envahit l'espace ? Lorsque revient Lag Baomer, il faut alors se souvenir qu'il existe une clarté apte à dissiper les nuits les plus sombres, tous les miasmes de la folie et de la cruauté humaines.

En ce jour de Lag Baomer, quand, partout où vient des communautés juives, des enfants se rassembleront dans l'espace public, défilent et proclameront leur attachement à notre héritage spirituel, c'est tout le mérite de Rabbi Chimon qui se révélera, une fois de plus, aux yeux de tous, avec son élévation. A ce moment, nous le savons, la lumière aura définitivement vaincu, car elle est sienne. Cette arme-là est entre nos mains, utilisons-la. Bien pacifique, elle est celle de l'éternité.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

PESSAH CHENI :
Mercredi 22 mai 2024
LAG BAOMER :
Dimanche 26 mai 2024

Suite en page 2

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 19
Sortie : 22h 41

Bordeaux 21.16
Deauville 21.31
Grenoble 20.52
Lille 21.24

Lyon 20.57
Marseille 20.47
Montpellier 20.54
Nancy 21.03
Nantes 21.28

Nice 20.41
Rouen 21.27
Strasbourg 20.57
Toulouse 21.04

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT BEHAR

A partir du dimanche 19 mai 2024 Pose des Téléphones : 4h 43 Heure limite du Chema : 9h 55 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 mai 2024

année ?', D.ieu répond : 'Je dirigerai ma bénédiction sur toi'.

[Apparemment, cette question est difficile à comprendre. Le commandement concernant la septième année fut adressé au Peuple juif alors qu'il était dans le désert. Là, sa subsistance dépendait de la Manne. Pourquoi donc la Torah pense-t-elle que cette question se soulèverait dans leur esprit ? Avant d'entrer en Erets Israël, pendant trente-neuf ans, les Enfants d'Israël avaient mangé la Manne et avaient vu que D.ieu pouvait subvenir à leurs besoins. Cependant, les Juifs prirent conscience du fait que, si avant d'entrer dans la Terre, ils avaient été guidés par des miracles, une fois qu'ils seraient en Erets Israël ils devraient se conformer à l'ordre naturel. La Chemita enseigne que même au sein de l'ordre naturel, D.ieu pourvoit aux besoins du Peuple juif, de façon miraculeuse.]

La question est légitime. Puisque cette année nous « ne sèmerons pas de graines ni ne ramasserons notre récolte », il est naturel de se demander quelle sera la source de nos revenus.

La question est également adéquate aujourd'hui. Quand nous contactons des parents et leur demandons de donner à leurs enfants une éducation juive, de les exercer à adopter, dans leur vie quotidienne, un mode de vie juif, les parents demandent immédiatement : « Que mangeront-ils ? Comment leur sera-t-il possible de gagner leur vie ? » Le Rabbi précédent a répondu à ces questions en expliquant : « Qui apporte la subsistance ? D.ieu ! » D.ieu donne la vie et la subsistance à chaque homme. C'est

« la bénédiction de D.ieu qui apporte la richesse. » Il n'y a pas d'autre ressource en dehors de Sa bénédiction.

Mais pour recevoir ces bénédictions, il est nécessaire de préparer un réceptacle qui doit être propre et pur pour que D.ieu puisse le remplir de Sa bénédiction. Il ne peut être façonné en agissant contrairement à Sa volonté. Il est sûr que nos Sages nous avertissent : « L'on ne doit pas se reposer sur des miracles », comme l'affirme le verset : « D.ieu te bénira dans tout ce que tu feras. » Autrement dit, nous devons faire quelque chose. Néanmoins, nos efforts pour gagner notre subsistance doivent être secondaires et nos principaux efforts consacrés à la Torah et aux Mitsvot.

Ainsi, bien que l'enfant doive, dans le futur, trouver une profession à exercer, il dispose d'assez de temps pour le faire quand il a vingt ans et plus. Les Pirkéï Avot (les Maximes de nos Pères) le déclarent : « A vingt ans va à la quête [d'une subsistance]. » Mais tant qu'il est jeune, il devrait consacrer son énergie à l'étude de la Torah, la voie qui le conduira à être béni par la richesse.

C'est pour cette raison, comme cela a été mentionné plus haut, que le passage commence par « Quand tu entreras dans la terre... la terre observera un Chabbat pour D.ieu. » Le premier pas dans l'éducation d'un enfant doit être dirigé vers son objectif, en lui enseignant depuis le tout début que « la terre observera un Chabbat pour D.ieu », c'est-à-dire que chaque facette de l'existence appartient à D.ieu. Alors, même au beau milieu de son existence

quotidienne, « toutes ses actions se feront pour l'amour du Ciel. » L'enfant doit savoir qu'il est nécessaire d'agir dans le cadre de l'ordre naturel, mais il doit comprendre également que « la terre et son entièreté appartiennent à D.ieu. » Cette approche conduira à l'accomplissement des bénédictions de D.ieu : « Je serai ton D.ieu et tu seras Mon peuple... et Je te conduirai bien droit. »

Le livre des Tehilim (les Psaumes) déclare : « De la bouche des nourrissons et des jeunes enfants, Tu as établi la force de détruire nos ennemis et ceux qui cherchent la vengeance. » Les rassemblements d'enfants de par le monde [vont] « établir la force », « car il n'y a de seule force que la Torah », en récitant les versets de la Torah. Plus encore, ils [vont] combiner ces efforts avec la récitation de bénédictions qui sont similaires à la prière, le don de la Tsédaka (la charité) et l'engagement à de bonnes résolutions pour l'avenir. Nous pouvons donc demander avec assurance à D.ieu qu'Il accomplisse la suite du verset et détruise « les ennemis et ceux qui cherchent la vengeance », dans quelque forme qu'ils prennent.

Il est approprié de continuer l'élan de Lag BaOmer au moins jusqu'au lendemain, et si possible plus longtemps, jusqu'à ce que l'on puisse achever le travail d'impact et de joie expérimentés par les enfants dans les parades et les rassemblements.

Que ces efforts soient couronnés de succès et que ceci aboutisse à un renforcement dans l'étude de la Torah par les enfants juifs.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 19 MAI – 11 IYAR

Mitsva positive n° 156: Il s'agit du commandement nous incombant d'éliminer le levain de nos possessions le quatorzième jour du mois de Nissan. C'est ce que l'on nomme l'élimination du levain.

Mitsva négative n° 197: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du levain à Pessa'h.

Mitsva négative n° 198: Il nous est interdit de manger (durant Pessa'h) tout aliment contenant du levain, même si ce n'est pas du pain.

• LUNDI 20 MAI – 12 IYAR

Mitsva négative n° 200: Selon cette interdiction, on ne doit pas voir du levain dans toutes nos demeures durant tous les sept jours de Pessa'h.

Mitsva négative n° 201: Selon cette interdiction, on ne doit pas trouver du levain en notre possession à Pessa'h.

Mitsva positive n° 158: Il s'agit du commandement nous enjoignant de consommer du pain azyme (Matsot) dans la nuit du 15 Nissan, qu'il y ait un agneau Pascal ou non.

• MARDI 21 MAI – 13 IYAR

Mitsva positive n° 157: Il s'agit du commandement nous incombant de faire le récit de la sortie d'Egypte la nuit du 15 Nissan, au début de la nuit, chacun selon ses dons d'éloquence. Plus on donne de détails, plus on souligne l'iniquité des Egyptiens à notre égard, les souffrances qu'ils nous ont fait subir et la manière dont l'Éternel nous a vengés d'eux.

Il est à étudier également le texte de la Hagada (récit de la sortie d'Egypte) issu du Michné Torah.

Mitsva positive n° 170: Il s'agit du commandement nous incombant d'écouter le son du Choffar le premier jour du mois de Tichri.

• MERCREDI 22 MAI – 14 IYAR

Mitsva positive n° 168: C'est le commandement nous incombant d'habiter dans une Soucca pendant sept jours, soit durant toute la fête de Souccot.

• JEUDI 23 MAI – 15 IYAR

Mitsva positive n° 169: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre en main le Loulav et de nous réjouir devant l'Éternel pendant sept jours. Dans le traité Soucca, on y précise que ce commandement n'est obligatoire, durant sept jours, que dans le Temple, alors que dans d'autres endroits il est dit que ce n'est une obligation de la Torah que le premier jour (de la fête de Souccot).

• VENDREDI 24 MAI – 16 IYAR

Mitsva positive n° 171: C'est le commandement qui nous a été enjoint de donner un demi-sicle chaque année

• SAMEDI 25 MAI – 17 IYAR

Mitsva positive n° 171: C'est le commandement qui nous a été enjoint de donner un demi-sicle chaque année.

Mitsva positive n° 153: Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maimonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LE SOLDAT DE BIBI

Chmarya naquit dans un kibboutz du Mapam - acronyme de Miflegat HaPoalim HaMeuchedet, le Parti de l'Union des Ouvriers - un mouvement sioniste d'extrême gauche farouchement opposé à tout ce qui était religieux. Fondé en 1948, ce kibboutz croyait en la victoire finale du communisme sur tous les fanatismes religieux et tous ses membres étaient fièrement athées. De fait, Chmarya n'était pas intéressé par le judaïsme, n'avait jamais mis les pieds dans une synagogue, n'avait jamais assisté à un repas de Chabbat.

Intelligent et sportif, cet athlète était tout à fait digne d'entrer dans l'unité militaire d'élite de Tsahal (l'armée de Défense israélienne) : Sayeret Matkal, l'équivalent du Service britannique SAS. La rapidité de ses réflexes et son dévouement sans failles aux idéaux sionistes lui valurent l'appréciation de ses supérieurs. C'est à l'armée qu'il fit la connaissance de Binyamin Netanyahou, son capitaine avec qui il participa à de dangereuses missions secrètes et audacieuses.

Après son service militaire, ce beau jeune homme se rendit aux États-Unis. Vu ses prouesses au sein de l'armée, il trouva du travail dans les représentations militaires israéliennes, au consulat de Boston ainsi que dans les bureaux de la compagnie aérienne El Al où il contribua à l'amélioration de la sécurité.

Mais il en voulait plus. Donc en 1976, vu son physique avantageux, on lui proposa de devenir mannequin et l'idée lui plut. Cepen-

dant, pour ce travail, il lui fallait un visa étudiant pour rester aux États-Unis. Il s'inscrivit donc à l'université hébraïque de Boston. Cette université avait été fondée en 1912 et avait comme but de renforcer l'érudition juive au sein d'une institution académique de haut niveau.

Quelques mois auparavant, Rav 'Haïm Porous et son épouse Ne'hama étaient arrivés dans cette « Capitale de la Nouvelle-Angleterre » pour servir la très ancienne communauté juive de Boston. Ils avaient entrepris de contacter les notables juifs de la ville et avaient ainsi rencontré le président de cette université, Dr Eli Grad. Celui-ci appréciait les activités du mouvement Loubavitch qu'il avait connu lors de ses études universitaires à Detroit, quand les émissaires du Rabbi l'avaient d'ailleurs aidé à obtenir une bénédiction du Rabbi. Il était donc heureux de pouvoir à son tour aider le nouveau couple Loubavitch qui s'était installé à Boston.

Il fut néanmoins surpris quand Rav Porous proposa qu'on lui permette de donner un cours de Tanya dans l'université. Il avait pensé que ce jeune rabbin serait sans doute juste intéressé à rencontrer des donateurs potentiels pour développer ses activités mais Dr Grad accepta volontiers la suggestion. Lors de la rentrée universitaire suivante, tout fut mis en place pour proposer aux étudiants l'option d'un cours de « philosophie juive classique ». Bien que ce cours ne fût qu'une option, il remporta immédiatement un franc succès, près d'un quart des étudiants s'inscrivirent, à la grande surprise du corps enseignant, au point qu'on décida de prolonger le cours lors du semestre suivant.

Alors qu'il enseignait ces profonds concepts 'hassidiques, Rav Porous avait remarqué au fond de la salle un jeune étudiant israélien qui ne manifestait absolument aucun intérêt pour ce qu'il disait.

Puis vint la période des examens. Le jeune Israélien savait qu'il n'avait aucune chance de réussir aux examens généraux mais il en avait vraiment très besoin pour obtenir son visa étudiant. Il s'approcha alors du jeune rabbin barbu et lui expliqua son problème. Il était persuadé que celui-ci le recevrait froidement en haussant les épaules

avec une formule du genre : « Je ne peux rien pour toi, tu n'avais qu'à... ». Mais il fut très surpris quand Rav Porous lui proposa une solution : écrire une thèse sur un sujet traité dans le Tanya.

Le Tanya est écrit en hébreu donc Chmarya estima que ce ne serait pas très compliqué pour lui puisque c'était sa langue maternelle. Il choisit d'écrire une thèse sur « les épreuves », la peine et la souffrance. Rav Porous lui indiqua les chapitres qui traitaient de ce sujet et lui laissa son numéro de téléphone personnel : « Au cas où tu aurais besoin d'éclaircissements... ».

Les semaines suivantes, Chmarya avait constaté que le sujet était bien plus coriace que ce qu'il avait cru et que la connaissance de l'hébreu ne suffisait pas pour comprendre le Tanya. Il discuta plusieurs fois avec son jeune professeur. Les contacts se firent de plus en plus chaleureux et amicaux. Lentement, à sa grande surprise, Chmarya découvrait la richesse et la puissance des enseignements du Tanya et de toutes les références citées dans ce livre, si petit mais dont chaque mot recèle une sagesse plurimillénaire.

Deux ans plus tard, Chmarya s'inscrivit dans une Yechiva. Il s'appliqua dans ses études de Torah avec la même diligence qu'il avait démontrée lors de son service militaire. Il obtint la Semi'ha, l'ordination rabbinique et devint un « Loubavitch à plein temps ».

En 1984, il retrouva à New York son commandant, Binyamin Netanyahou qui venait d'être nommé ambassadeur d'Israël à L'ONU et ce fut lui qui amena Bibi pour la première fois auprès du Rabbi (comme raconté dans la Sidra N° 28).

Yossef Zaklos - Chabad.org

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

UN SERVICE DE D.IEU PARFAIT

Au temps de Machia'h, les commandements seront observés avec une perfection absolue. C'est là le sens de la phrase de Maïmonide (Mishné Torah, Hil'hot Mela'him 11 : 1) : « A cette époque, toutes les règles seront instaurées de nouveau comme dans les temps passés ».

Cependant, il est clair que la perfection atteinte dans cette nouvelle ère sera supérieure à celle qui caractérisait le Beth Hamikdash. Cette idée est vraie même si la période qui sert de point de comparaison est, par exemple, celle du règne du roi Salomon où rien ne venait gêner la pratique des commandements.

En effet, cette époque verra l'accomplissement de la prophétie : « Je retirerai le cœur de pierre de votre chair ». Il est donc évident que les commandements de D.ieu seront pratiqués avec un raffinement d'un tout autre ordre.

(d'après Likoutei Si'hot, vol. XXVII, p. 245) H.N.

Orpi

Orpi Optimum Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés**

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE PESSA'H CHÉNI ?

Le 14 Iyar (cette année mercredi 22 mai 2024) est un jour de « réparation ». En effet, la Torah stipule que tout Juif qui n'avait pas pu offrir le sacrifice pascal la veille de Pessa'h (donc le 14 Nissan) pouvait le faire un mois plus tard. Le texte (Bamidbar - Nombres 9 : 10 et suivants) précise : « Des Juifs qui n'avaient pas pu offrir le sacrifice demandèrent : < Pourquoi serions-nous diminués ? >... Celui qui serait impur au contact d'un mort ou qui se trouverait loin (le 14 Nissan) offrira le sacrifice le 14 Iyar au soir... ». En souvenir de ce commandement, on ne récite pas ce jour-là le Ta'hanoune (prières de supplications) et, dans de nombreuses communautés, on mange un peu de Matsa. De cette Mitsva, on apprend d'une part qu'il ne faut pas hésiter à exiger de D.ieu la possibilité d'accomplir une Mitsva (« Pourquoi serions-nous diminués ?... »). D'autre part, Rabbi Yossef Its'hak (le précédent Rabbi de Loubavitch) insistait : « Il n'existe pas de cause perdue ! Même celui qui est impur ou celui qui est « loin » ou qui a délibérément choisi de se trouver « loin » peut réparer ce manque ! ». On peut rectifier et se rapprocher de D.ieu d'une manière ou d'une autre.

QU'EST-CE QUE LAG BAOMER ? (cette année dimanche 26 mai 2024)

Le 33^{ème} jour du compte de l'Omer rappelle la Hiloula (décès) de Rabbi Chimone Bar Yo'haï qui avait demandé que cette date soit célébrée comme un jour de joie (puisque il y avait achevé de façon parfaite sa mission sur terre). Ce jour marque une pause dans la période de deuil instituée à cause d'une terrible épidémie qui avait frappé les disciples de Rabbi Akiba.

- On ne récite pas le Ta'hanoune (prières de supplications), même pas la veille (samedi après-midi 25 mai 2024).
- Nombre de gens ont la coutume de se rendre sur le tombeau de Rabbi Chimone Bar Yo'haï à Méron, près de Tibériade en Galilée ; on y procède à la première coupe de cheveux des garçons qui ont atteint l'âge de 3 ans depuis Pessa'h.
- On organise des réunions 'hassidiques joyeuses.
- On a la coutume de manger des caroubes, en souvenir de ces fruits dont se nourrissaient Rabbi Chimone et son fils Rabbi Eléazar quand ils se cachaient dans une grotte à cause des Romains. Certains ont aussi la coutume de manger des œufs durs dont la coquille serait devenue marron durant la cuisson.
- On donne davantage de Tsedaka (charité).
- Les enfants sortent et défilent tous ensemble fièrement dans la rue avec des drapeaux et des pancartes les encourageant à étudier la Torah et accomplir les Mitsvot : le but de la descente de l'âme dans le corps est de « marcher », d'avancer dans la vie. Ces défilés donnent chaleur et vitalité à l'étude formelle et prolongent l'enthousiasme des enfants dans leur éducation.
- Lag Baomer est un moment propice pour prier pour la naissance d'enfants et leur bonne éducation. **F.L.** (d'après Hamitsvaïm Kehala'ha)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
 - Paris 19^e : 82 rue Petit
 - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
 - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
 - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du MI de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe
chaleureuse
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris

Expédition dans toute la France

e-shop : www.boutargue-mazouz.com

Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...



LA CENTRALE DU
DEBOUCHAGE

MICHAEL BARANES
lacentraledudebouchage@gmail.com

LE SPÉCIALISTE
DU DÉBOUCHAGE

- Intervention rapide -
+ de 10 ans d'expérience

07.60.14.26.26

BOVINI

'Halak Beth Yossef - Che'hitá Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande de qualité AGNEAU

VOLAILLE - DINDE

GLACES

— NOUVEAU !! livraison en IDF —

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris
www.bovini19.com

07 52 05 03 23

SibelEnergie

Panneaux photovoltaïques
Pompe à chaleur

Rejoignez-nous !

Nous recrutons des conseillers et des téléconseillers énergétiques.
N'hésitez pas à nous contacter par WhatsApp au: **06 58 50 64 62**

Bureaux à Charenton-Le-Pont

SNTS SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE

☎ 01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Caméra & Vidéo-Surveillance

Alarme & Télésurveillance

Contrôle d'accès & Interphonie

Serrurerie & Portes blindées

Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



Maintien & Aide à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants

• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris

Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**

CAMPAGNE ANNUELLE DU BETH LOUBAVITCH

RUE
LAMARTINE

BETH LOUBAVITCH



ILLUMINONS ENSEMBLE !

DU LUNDI 3 AU MERCREDI 5 2024 JUN

Le Beth Loubavitch **éclaire** votre foyer au **quotidien** !

Participez sur

campagne.loubavitch.fr



GRANDE TOMBOLA



Voyage chez le Rabbi en famille



Lettre du Rabbi



Et d'autres lots surprises...



À L'OCCASION DE LA
HILLOULA DE RABBI CHIMON BAR YO'HAÏ
LE BETH LOUBAVITCH VOUS INVITE À LA



DIMANCHE
26
MAI
2024
18 IYAR 5784



AVENUE FOCH - 75016 PARIS • À 10H
GRANDE PARADE DÉFILÉ DE CHARS DECORÉS

Métro (M) 1 2 6 - RER (RER) A C



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

8 Rue Lamartine, 75009 Paris • 01 40 30 56 67

WWW.LAGBAOMER.FR

APRÈS MIDI
CHAMPÊTRE
PARC SPORTIF
92210 S-CLOUD